

# Requalification rue Marius-Lacroix — demande d'éclaircissements

**Émetteur** Clément Tardy, riverain rue de Soissons, La Rochelle  
**Destinataires** Olivier Falorni (maire), Richard Billon (adjoint Mobilités), Pierre-Emmanuel Henneresse (adjoint Secteur Centre)  
**Date d'envoi** 27 avril 2026

---

Monsieur le Maire Olivier Falorni,

Monsieur l'Adjoint Richard Billon, en charge des Mobilités urbaines, du Stationnement et de la Voirie,

Monsieur l'Adjoint Pierre-Emmanuel Henneresse, en charge du Secteur Centre, de l'Aménagement et de la Gestion des espaces publics,

Riverain de la rue de Soissons, à proximité immédiate de la rue Marius-Lacroix, et parent d'élèves qui empruntent cet axe quotidiennement, je me permets de vous écrire pour obtenir des éclaircissements sur la situation actuelle des travaux de requalification.

La Ville a communiqué aux riverains, par courrier distribué en boîtes aux lettres ainsi que sur son site internet et sa page Facebook, que les travaux de la tranche Sports-Gué reprendraient le 20 avril. Nous sommes le 27 avril : les travaux n'ont pas démarré, et aucune communication n'a été diffusée pour expliquer ce report. Les informations publiées n'ont pas été mises à jour.

Par ailleurs, nous avons appris de manière informelle que des essais de navettes seraient envisagés, en complément ou en remplacement des essais de bus réalisés récemment. Nous n'avons là non plus aucune information officielle sur la nature de ces essais, ni sur leur impact éventuel sur le projet de requalification.

Cette absence de visibilité est d'autant plus préoccupante que les riverains et les familles du quartier attendent cette requalification depuis des années. La rue Marius-Lacroix fait l'objet de signalements sur son insécurité depuis plus de vingt ans, et les travaux en cours, engagés après deux ans de discussions et une délibération du conseil municipal en 2023, constituent enfin une réponse concrète. Chaque semaine de retard supplémentaire pèse sur le quotidien des riverains, des commerçants et des familles qui subissent un chantier en suspens.

Je souhaite également vous faire part d'une inquiétude forte concernant l'éventualité d'un contresens, qu'il soit pour un bus ou une navette, sur une portion de la rue Marius-Lacroix.

La phase 1 livrée l'été dernier a démontré la pertinence du projet initial : sens unique, piste cyclable bidirectionnelle séparée, trottoirs aux normes. Introduire un contresens sur la phase 2, même limité à un tronçon, créerait une rupture de cet itinéraire sécurisé avec des cisaillements particulièrement dangereux. Les recommandations du Cerema sont explicites sur ce point : la discontinuité d'un aménagement est accidentogène, en particulier pour les publics les plus vulnérables — enfants se rendant à l'école et à la maternelle, personnes à mobilité réduite, piétons, cyclistes.

L'amélioration de la desserte en transports en commun du quartier est un objectif légitime, que je partage. Mais les solutions à trouver ne peuvent pas se faire au détriment de la sécurité des autres usagers, ni remettre en cause un aménagement conçu précisément pour mettre fin à des décennies d'insécurité sur cet axe.

Enfin, je me permets de rappeler la position que vous aviez exprimée avant votre élection, Monsieur le Maire. Vous aviez indiqué être « favorable à la poursuite de la requalification de la rue Marius-Lacroix, et ce dans son intégralité », en précisant qu'il ne s'agissait « pas de remettre en cause le sens de circulation tel qu'il a été défini dans le projet acté ». Cet engagement clair nous avait rassurés. L'absence actuelle d'informations et la perspective d'un contresens nous laissent dans l'incertitude quant au maintien de cette position.

Aussi, je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'éclairer sur les points suivants :

- Quelle est la raison du report des travaux de la tranche Sports–Gué annoncés pour le 20 avril ?
- Quels sont la nature et le calendrier des essais de navettes envisagés ?
- La municipalité maintient-elle sa position sur le sens unique intégral de la rue Marius-Lacroix, conformément au projet acté en 2023 et à l'engagement que vous aviez pris ?

Je vous remercie par avance pour votre réponse et reste à votre disposition pour tout échange.

Respectueusement,

**Clément Tardy**

Riverain, parent, cycliste, piéton, automobiliste  
Rue de Soissons, La Rochelle